



ORGANISATION SCOLAIRE

À COMPTER DU

02 NOVEMBRE 2020

Livret d'accueil sanitaire

École Nina Simone

Saint-Pierre d'Autils



Les familles

Ce que vous devez faire avant l'école

- ✓ Vérifier la température de votre enfant, qui ne doit pas dépasser 38 °C,
- ✓ Le faire passer aux toilettes,
- ✓ Lui faire se laver les mains,
- ✓ Lui fournir deux masques pour la journée,
- ✓ Pour les demi-pensionnaires, fournir deux pochettes individuelles nominatives et inscrire également « sale » et « propre ».

Ce que vous devez faire après l'école

- ✓ Vérifier la température de votre enfant, qui ne doit pas dépasser 38 °C,
- ✓ Lui faire se laver les mains.



Le périscolaire

La garderie

Matin : 07h00 à 08h30

Après-midi : 16h30 à 18h30

Modalités :

- Accueil dans la garderie,
- Lavage des mains obligatoire avant et après,
- Respect des mesures barrières.

La pause méridienne

Temps de pause : de 11h30 à 13h30

Repas : de 12h00 à 12h45

Temps périscolaire : de 11h30 à 12h00 et de 12h45 à 13h30

Modalités :

- Accueil dans la cantine par groupe classe,
- Lavage des mains obligatoire avant et après le repas,
- Le changement de masque se déroulera avant et après le repas,
- Désinfection des sanitaires par un agent de la mairie après la pause méridienne.

Le temps scolaire

Matin : de 08h30 à 11h30

Après-midi : de 13h30 à 16h30

Modalités :

- Distanciation maximale possible entre les élèves,
- Aménagement d'une entrée/sortie pour éviter les chassés croisés entre les classes,
- Limitation du brassage des élèves,
- Désinfection des locaux chaque soir par un agent de la mairie,
- Désinfection du matériel collectif quotidien ou organisation temporelle de son utilisation.

Rappel :

L'école est obligatoire à partir de 3 ans. Toute absence doit être justifiée par écrit par mail ou dans le cahier de liaison.

Les seuls motifs valables pour une absence sont :

- maladie ou rendez-vous médical,
- réunion solennelle de famille (mariage, enterrement, etc.),
- empêchement causé par un accident durant le transport,
- enfant qui suit ses représentants légaux (déplacement hors vacances scolaires),
- A partir de 4 demi-journées par mois, un signalement d'absentéisme sera remonté à l'inspection.

La école

La récréation

Matin : de 10h00 à 10h30

Après-midi : de 15h00 à 15h30

Modalités :

- Aération des espaces clos,
- Séparation des deux classes dans la cour,
- Passage aux toilettes obligatoire,
- Lavage des mains au début et à la fin.



Contacts utiles

Les contacts scolaires et périscolaires

Inspection de Vernon :

- 02.32.08.96.46 / 0271037f@ac-rouen.fr

Ecole Nina Simone :

- 02.32.52.20.31 / 0271253r@ac-rouen.fr

Pôle enfance :

- 02.32.52.85.24 / Service-enfance@lachapellelongueville.fr

Urgence-sécurité et écoute

- En cas de danger immédiat : 17
- Violences sur les enfants :
 - 119 / allo119.gouv.fr
- Violences conjugales :
 - 3919 / arretonslesviolences.gouv.fr

Numéros d'urgences



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

Informations Covid19

Numéro vert, 24h/24 et 7j/7 :

- 0 800 130 000 / Gouvernement.fr/info-coronavirus